

Vivre ensemble à Maron

Dans notre première lettre, nous vous avons présenté le bilan de la précédente mandature. Aujourd'hui, nous vous proposons de façon réaliste, les axes sur lesquels nous souhaitons agir lors du prochain mandat.

La recomposition urbaine

Ce projet ayant dû être différé pour des raisons techniques, l'aménagement de la rue de Flavigny, du point central au chemin du Tréfot, devient la priorité de ce mandat. Lors de ces travaux, certains segments de trottoirs des autres rues pourraient être confortés pour améliorer la sécurité des piétons.

Dans le cadre de l'étude de « la traverse de Maron », nous envisagerons les dispositifs possibles de sécurité routière aux entrées du village.

La place Charles De Gaulle est devenue un lieu de vie incontournable. Elle accueille la nouvelle mairie, l'agence postale, l'école, la salle polyvalente, les transports en commun, et les commerces ambulants.

Par conséquent, il conviendrait de la réaménager en un espace public paysagé et de faire de la ruelle de la gare un passage éclairé et propre. Nous étudions la possibilité de créer des places de stationnement à l'entrée du cimetière.

La gestion du patrimoine communal

La commune est propriétaire de biens bâtis et non bâtis qui nécessitent un entretien régulier. Ainsi, nous prévoyons la transformation de l'ancienne mairie en logements, la poursuite des travaux à l'école, la restauration du monument aux morts dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre.

L'Entretien du patrimoine forestier et environnemental

Maron, commune forestière, doit avoir une politique environnementale déterminée pour maintenir un niveau d'investissement suffisant en forêt pour que les générations futures puissent bénéficier de nouvelles recettes. Le maintien de l'affouage est un engagement fort du fait de la raréfaction du bois de chauffage.

Maron primée en tant que « commune fleurie » par le Conseil Général doit poursuivre ses encouragements aux habitants qui embellissent notre village (Le passage du tour de France le 11 juillet 2014 devra être une fête fleurie !).

Des actions pourront être menées autour du verger pédagogique (animations, implantation de ruchers,...).

Le maintien des relations sociales

Une attention toute particulière sera portée à l'accueil périscolaire, rouage essentiel de la qualité de vie à Maron... aujourd'hui plus que jamais avec la réforme des rythmes scolaires.

Le vivre ensemble à Maron passe par le lien social, que nous encouragerons avec le désir d'entretenir le respect des uns envers les autres :

En élargissant le rôle du CCAS, centre communal d'actions sociales.

En poursuivant les actions intercommunales au service des personnes âgées.

En maintenant une politique forte à l'égard des jeunes, en les accompagnant dans leurs projets tel que la réfection du terrain de sport.

En aidant toutes les associations qui dynamisent si bien notre village.

En soutenant les artisans, commerçants et les différents services.

Le développement touristique

Maron, porte d'entrée de la Communauté de Communes, est un village réputé pour son tourisme vert.

Nous devons préserver notre cadre de vie et favoriser notre attractivité touristique, en aménageant l'accès à la halte fluviale et en créant des places de stationnement réglementé pour camping-cars.

Communication / informatique / Régie Télé

Nous continuerons à faire vivre le site internet : www.mairie-maron.fr, ainsi que le bulletin municipal, sources d'informations de la vie du village.

Nous permettrons à la régie municipale de télédistribution de maintenir ses prestations actuelles et de suivre les évolutions de la TNT.

Communauté de Communes

Des compétences importantes sont transférées à la Communauté de Communes.

Dans un esprit de coopération nous veillerons à préserver l'intérêt des Meulsons, à développer les actions en réseau, par notre présence et notre investissement dans les commissions intercommunales.

Nous relancerons l'idée du projet communautaire d'installation d'**une unité de décarbonatation (adoucissement) de l'eau, au fond de Monvaux.**

Six ans, pour réaliser ce programme ambitieux mais raisonné, avec pour fil conducteur la maîtrise de nos dépenses. La limitation de l'impact sur le budget des ménages sera au cœur de nos préoccupations.

L'équipe qui s'est formée autour de **Jean Marie BUTIN** est composée à la fois de nouveaux membres et d'élus du conseil municipal sortant. Cette équipe, qui se présente devant vos suffrages, veut poursuivre l'action menée depuis 2008 à Maron, lancer de nouveaux projets, et avoir de nouvelles ambitions pour le village.

Cette action publique sera menée sans idéologie politique, avec comme seul et unique objectif l'amélioration de la vie des habitants de Maron, dans le respect de chacun.

***le 23 mars, construisons
notre avenir***

Vu, les candidats